

ENTRETIEN. "Préserver nos missions, malgré tout" : l'Université Toulouse Jean-Jaurès déploie un plan d'action pour surmonter la crise financière



Emmanuelle Garnier, la présidente de l'Université Jean-Jaurès, confrontée à des problèmes budgétaires. UT2J - DL-Volem Artem

[Enseignement supérieur et formation](#), [Toulouse](#), [Haute-Garonne](#)

Publié le 14/10/2025 à 06:46 , mis à jour à 07:57

Recueilli par B. C.

L'Université Toulouse-Jean Jaurès (UT2J) traverse une crise budgétaire structurelle, liée au sous-financement public, à des charges en hausse et à des crédits d'État retardés. Emmanuelle Garnier, sa présidente, évoque la situation et son plan d'action.

Votre université traverse actuellement une période de fortes tensions budgétaires. Quelles en sont selon vous les causes principales ? Dans quelle mesure le recul ou la stagnation des financements de l'État contribue-t-il à cette situation ?

Comme dans nombre d'universités françaises aujourd'hui, la tension financière de l'UT2J ne relève pas d'un déséquilibre conjoncturel, mais résulte d'un sous-financement structurel des universités, aggravé ces dernières années par d'autres facteurs tels que le non-remboursement de mesures salariales décidées par l'État, l'augmentation des charges fixes incompressibles et une politique de financements de plus en plus ciblés. Nous faisons également face à un retard dans le versement par le ministère des crédits liés à notre contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), ce qui freine le lancement de projets destinés précisément à développer notre activité et consolider notre situation financière. Malgré une gestion rigoureuse et responsable, la soutenabilité budgétaire de l'établissement est aujourd'hui fortement fragilisée.

Face à ces difficultés, l'université a engagé un plan d'actions. Quelles sont les mesures prioritaires que vous avez mises en œuvre pour garantir la continuité de vos missions ?

Soucieux de faire face à cette situation avec lucidité, nous avons engagé des actions concrètes visant à garantir la continuité et la qualité de nos missions, tout en préservant la qualité de vie au travail. Le renforcement du pilotage financier a d'abord permis d'assurer un suivi précis des budgets et d'optimiser nos marges de manœuvre. Depuis 2024, nous veillons par ailleurs à adopter collectivement une gestion prudente des dépenses de fonctionnement, pour maîtriser les charges sans compromettre la qualité du service public. À moyen terme, nous comptons sur l'élaboration de la nouvelle carte de nos formations, active à la rentrée 2027, pour mieux intégrer les dimensions de soutenabilité humaine et financière tout en continuant à proposer des parcours de formation riches et adaptés. Nous devons également ouvrir une réflexion sur le développement et la diversification de nos ressources propres. Ces éléments ont été partagés avec le ministère et le rectorat, avec lesquels j'ai souhaité instaurer un dialogue renforcé pour faire reconnaître la singularité de notre établissement et envisager les modalités d'accompagnement requises.

Ce plan aura-t-il des conséquences sur l'emploi, notamment en matière de recrutements ou de postes non renouvelés ?

Un premier projet de campagne d'emploi pour 2026 a été élaboré en tenant compte d'un cadre particulièrement contraignant et partagé avec les équipes pédagogiques. Or, le dialogue qui s'est installé depuis avec le rectorat a permis d'envisager un desserrement des contraintes. Nous travaillons donc activement à une nouvelle proposition de campagne d'emploi, mais nous devons garder à l'esprit les incertitudes qui pèsent sur notre budget 2026.

La nouvelle carte des formations prévue pour 2027 vise à renforcer la soutenabilité. Certaines formations pourraient-elles être supprimées ?

La révision de la carte des formations à l'horizon 2027 ne vise pas à réduire l'offre, mais à en améliorer la structuration et la cohérence, pour mieux répondre aux besoins des étudiants, d'une part, et à la qualité de vie au travail des personnels enseignants et administratifs, d'autre part. Nous n'entendons pas rompre avec les principes d'ouverture, d'égalité, d'inclusion et d'exigence.

Comment l'université peut-elle développer de nouvelles ressources propres tout en restant fidèle à ses principes de service public et d'égalité d'accès ?

L'université renforce actuellement sa stratégie de développement de ses ressources propres. Cela peut passer, par exemple, par une meilleure participation aux appels à projets nationaux et européens afin de mobiliser des financements publics complémentaires. Mais ces financements sont fléchés et nous devons donc explorer d'autres pistes, telles que le développement de l'offre de formation continue ou le renforcement de nos partenariats avec les acteurs du territoire.

La mise sous tutelle de votre budget est-elle un risque ? Quelles en seraient les conséquences ?

L'hypothèse d'une mise sous tutelle de notre budget par le rectorat ne saurait être une réponse appropriée. Il nous semble préférable que l'université garde la main, et ce, pour éviter des mesures radicales (gel total des postes, suspension d'investissements majeurs...), telles qu'elles peuvent être appliquées actuellement dans d'autres universités. L'université elle-même est la mieux placée pour définir avec discernement les mesures de sécurisation financière qui s'imposent. Nous comptons sur la crédibilité acquise par notre université pour que la tutelle accompagne notre plan de sécurisation financière.

Les tensions budgétaires suscitent des inquiétudes au sein des équipes. Quel dialogue avez-vous engagé avec les syndicats et quelles garanties pouvez-vous leur apporter ?

Les tensions budgétaires font l'objet d'échanges réguliers avec les corps intermédiaires et plus généralement avec l'ensemble des parties prenantes, dans toutes les réunions collégiales. Malgré des points de vue

contrastés, nous continuons à dialoguer de manière ouverte et transparente avec la communauté pour favoriser une compréhension partagée des enjeux et l'élaboration des décisions à venir.